

## Récapitulatif du livret de méthodologie (janv. 2018 – disponible en ligne) Les vingt points du commentaire

Problématisation + Structuration + Affichage + Démonstration = Commentaire réussi

### Une introduction pour problématiser le propos du commentaire

1. **Accroche.** Deux exigences : la pertinence (mise en perspective du thème de l'arrêt) et la brièveté (impérativement moins de cinq lignes) ; un objectif : l'originalité. **Amener le thème concerné** (phrase de lien) **et annoncer la décision commentée** (juridiction, date, nom).
2. **Les faits.** En reformulant les termes de la décision.
3. **La procédure.** En la reprenant dans l'ordre chronologique, avec les **moyens des parties** s'ils sont connus.
4. **Le(s) problème(s) de droit.** Au sens strict. Pas de point d'interrogation.
5. **La solution** et, brièvement, **sa motivation.**
6. **La problématique de commentaire.** Interrogation en termes d'enjeux juridiques. Pas de point d'interrogation. Exemple : « Il revenait à la juridiction de déterminer dans quelle mesure... ».
7. **L'annonce du plan** (avec la reprise des intitulés exacts de mes deux parties I. et II.), lequel doit rendre compte des **apports essentiels de la décision.**

### Un plan pour structurer le propos du commentaire

8. **Balancement.** L'équation « Réponse à ma problématique = I + II » est-elle vérifiée ?
9. **Cohérence.** Du contenu et de l'ordre retenus par mes parties et sous-parties. Principes liés de **non-contradiction** et d'**adéquation des titres avec leurs développements.**
10. **Imbrication.** Il s'agit ici de vérifier les équations « I = A + B » et « II = A' + B' ».
11. **Non-redondance.** Éviter les constructions qui conduisent à se répéter dans les développements.
12. **Équilibre.** Pas de déséquilibre excessif entre les parties et les sous-parties.

### Des titres pour afficher l'essentiel du propos du commentaire

13. **Élément formel.** Un article défini ou indéfini (pas de ponctuation, un titre n'est pas une phrase).
14. **Élément dynamique (moteur).** Un mot rendant compte de l'action du juge **sur un point précis.**
15. **Élément appréciatif (finaliste).** Souvent par un adjectif qualificatif ; en tout cas un **titre à idée.**
16. **Élément matériel.** Le titre ne doit pas rester allusif : il doit se comprendre seul.

### Des paragraphes pour développer le propos du commentaire

Trois à cinq paragraphes pour structurer le propos développé. Quatre phases seront respectées :

17. **Citer.** En introduisant les citations et, le cas échéant, en les réduisant (sans en déformer le sens).
18. **Expliquer.** En reformulant. En définissant les notions mobilisées par la juridiction.
19. **Appliquer.** En revenant au support (à l'application concrète des notions sus-définies).
20. **Apprécier.** Pour que le commentaire en soit véritablement un. Quatre réflexes à avoir :
  - Resituer la décision dans son **contexte** (jurisprudentiel, textuel, social et politique). Au minimum une référence jurisprudentielle, textuelle ou doctrinale par sous-partie.
  - Faire des **rapprochements** avec des connaissances du cours et des TD.
  - Formuler des **hypothèses d'interprétation** (de la décision, de ses silences, de sa portée).
  - Porter une **appréciation critique** (positive/ négative) **et argumentée** sur le raisonnement du juge.

Ultime remarque : un **rendu formel impeccable** : des phrases courtes, des mots de liaison, un respect de l'orthographe. Un style clair. Un référencement précis des décisions de justice (juridiction, année, nom de la décision).

## *Récapitulatif*

# Les vingt points de la dissertation

**Problématisation + Structuration + Affichage + Démonstration = Dissertation réussie**

### *Une introduction pour problématiser le propos de la dissertation*

1. **Accroche.** Deux exigences : la pertinence (mise en perspective du thème du sujet) et la brièveté (impérativement moins de cinq lignes) ; un objectif : l'originalité. Une phrase de lien entre l'accroche et le sujet (rappelé ou reformulé).
2. **Définition des termes du sujet.** Préciser le sens des mots (réflexe du recours aux textes).
3. **Délimitation du sujet.** Matérielle (inclusions/ exclusions des éléments retenus), temporelle, spatiale.
4. **Problématisation matérielle.** Dégager les enjeux essentiels du sujet (« *ce qu'il y a à dire à partir du sujet* ») en fonction des grandes questions structurant la matière (« *ce qu'il est attendu que je dise* ») et de l'angle choisi pour mener la démonstration (« *ce que je veux dire à propos du sujet* »).
- (5.) Ne pas oublier une **approche historique du sujet** (pas des termes du sujet pris isolément, mais bien du sujet : s'il y a un « et », il faut caractériser une relation entre deux éléments) et, le cas échéant, des **allusions aux droits étrangers et à l'actualité politique et juridique**.
6. **Énoncé formel de la problématique.** Formulation de l'interrogation sous-tendue par l'intérêt juridique essentiel du sujet. Pas de point d'interrogation. Le plus souvent une phrase permettant l'expression d'une réponse nuancée (ex. : « Il convient de se demander dans quelle mesure... »). Cette phrase doit embrasser tout le sujet problématisé (pas de réduction) et rien que le sujet problématisé (pas de déformation).
7. **Annnonce de plan** (avec la reprise des intitulés exacts des deux parties I. et II.), de la démonstration, en réponse directe à ma problématique (pas de suspense).

### *Un plan pour structurer le propos de la dissertation*

8. **Balancement.** L'équation « Réponse à ma problématique = I + II » est-elle vérifiée ?
9. **Cohérence.** Du contenu et de l'ordre retenus par mes parties et mes sous-parties. Principes liés de **non-contradiction** et d'**adéquation des titres avec leurs développements**.
10. **Imbrication.** Il s'agit ici de vérifier les équations «  $I = A + B$  » et «  $II = A' + B'$  ».
11. **Non-redondance.** Éviter les constructions qui conduisent à se répéter dans les développements.
12. **Équilibre.** Pas de déséquilibre excessif entre les parties et les sous-parties.

### *Des titres pour afficher l'essentiel du propos de la dissertation*

13. **Élément formel.** Un article défini ou indéfini (pas de ponctuation, un titre n'est pas une phrase).
14. **Élément dynamique (moteur).** Un mot rendant compte d'un **mouvement démonstratif**.
15. **Élément appréciatif (finaliste).** Souvent par un adjectif qualificatif. En tout cas un **titre à idée**.
16. **Élément matériel.** Le titre ne doit pas rester allusif : il doit se comprendre seul.

### *Des paragraphes pour développer le propos de la dissertation*

Trois à cinq paragraphes pour structurer le propos développé. Quatre phases seront présentes :

17. **Idée.** Faire apparaître clairement l'idée qui guide la démonstration.
18. **Arguments.** Expliquer, en mobilisant avec rigueur et habileté les notions abordées en cours (ce qui implique de les définir) et à l'aide de plusieurs arguments, l'idée de démonstration précédemment énoncée.
19. **Exemples.** Illustrer le propos grâce à des exemples tirés de la pratique.
20. **Apprécier/ mettre en perspective.** Faire des rapprochements, formuler des hypothèses pour l'avenir, porter une appréciation critique.

Ultime remarque : un **rendu formel impeccable** : des phrases courtes, des mots de liaison, un respect de l'orthographe. Un style clair. Un référencement précis des décisions de justice (juridiction, année, nom de la décision).